

## DELIBERATION 2020-37

LE TREIZE JUILLET DEUX-MILLE VINGT A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS EN SALLE DES GRANGES, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR FRANCOIS RIO, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU SIX JUILLET DEUX-MILLE VINGT.

**PRESENTS :** M. RIO – MME RIMBERT – M. PLAUTIN – MME FABRY – M. PIOT – MME BRUEL – M. VAN LEYNSEELE – MME PENA – MME MOREAU – M. HIVIN – M. BRUGUIERE – MME PASSERAT DE LA CHAPELLE – MME BIANCO CHAINE – MME MOUGIN – M. LEFEVRE – M. WALCZACK – M. BLANCHARD – MME MAURIN – MME DE ROBERT DE LA FREGEYRE – M. ROBIN – MME MYSONA – M. BOISSEAU – M. LACOMBRE – M. THEOL

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :** M. QUINTIN A M. RIO – MME ABOU EL Wafa A M. PIOT – MME FERRAI A MME RIMBERT – M. TREPRAU A M. HIVIN – M. CADIOU A M. BLANCHARD – M. ODIN A M. PLAUTIN – MME GUIRAUD A M. BOISSEAU – MME MASANET A MME MYSONA – MME FASSIO A M. LACOMBRE

**ABSENTS EXCUSES :**

**ABSENTS :**

Madame FABRY a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

### **OBJET : Désignation de représentants au CCAS**

Vu les articles R 123-8, R 123-10 et R 123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020 fixant à 11 le nombre d'administrateurs du CCAS ;

M. le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à l'élection des délégués par vote à bulletin secret au scrutin de listes proportionnel au plus fort reste.

M. le Maire recense les candidatures :

- Léa BRUEL
- Jérôme BLANCHARD
- Véronique FABRY
- Jacques BRUGUIERE
- Cédric LACOMBRE

Après avoir recueilli le vote de chacun des membres présents ou ayant donné procuration, il procède au dépouillement.

A l'issue du vote, M. le Maire proclame les résultats suivants :

### **Premier tour de scrutin :**

Votants : 33

Exprimés : 33

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le 16/07/2020

**SLOW**

ID : 034-213402704-20200713-DEL37\_2020-AI

Ont obtenu :

- Léa BRUEL – 33 voix
- Jérôme BLANCHARD – 33 voix
- Véronique FABRY – 33 voix
- Jacques BRUGUIERE – 33 voix
- Cédric LACOMBRE – 33 voix

**Sont élus : Léa BRUEL, Jérôme BLANCHARD, Véronique FABRY, Jacques BRUGUIERE et Cédric LACOMBRE.**

**François RIO**  
**Maire de Saint Jean de Védas**